



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- 5 MAI 2023

Lyon, le

ARRÊTÉ n° 2003- *114*

**RELATIF À LA COMPOSITION DU JURY DU DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE
DANSE POUR LES ÉPREUVES DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT « PÉDAGOGIE »,
OPTION « DANSE CONTEMPORAINE »**

La préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n°89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2019 modifié relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;

Vu les propositions du directeur de La Manufacture des arts d'Aurillac ;

Sur la proposition du directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité d'enseignement « pédagogie », option « danse contemporaine », dont les épreuves sont organisées par la Manufacture des arts d'Aurillac, est composé comme suit :

- Madame Christine GAUDICHON, présidente du jury, représentant le directeur général de la création artistique ;
- Monsieur Éric STIEFFATRE, personnalité qualifiée dans l'option considérée ;
- Madame Élisabeth SCHWARTZ, spécialiste de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé .

Les épreuves sont organisées par La Manufacture des arts d'Aurillac et se dérouleront les 30 et 31 mai 2023.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le Directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

2023 MAI 23
Pour la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
par délégation,
la Secrétaire générale pour les affaires régionales


Françoise NOARS